

LES NOUVELLES

de Saint Etienne de Chomeil

Année 2018

Besoin de contacter Le Maire ou des élus ?

Prendre RDV auprès du secrétariat de mairie
04.71.78.32.15

AGENDA

Club des Aînés

10/02 Pot-au-feu
16/03 Concours de belote
11/04 repas adhérents
27/04 sortie Moulins, musée du costume
1/05 bal du 1^{er} mai
16/06 journée au PAL

Programme détaillé sur le [site de la commune](#)

Comité des fêtes

8-9/06 Fête patronale

Amicale de l'école

Repas le 29/06

Petit à petit



Bibliothèque ouverte les samedis matin de 10h30 à 12h, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 15h30 à 17H



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent

*de maladie, de solitude, d'isolement ou qui ont perdu un proche. Nous vous souhaitons de trouver en 2019 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves. **Toujours un grand merci à nos associations pour leur implication dans l'animation de notre commune.***

Après l'important aménagement du « cœur de village » réalisé en 2016, la création de deux appartements locatifs dans l'ancien presbytère en 2017, le programme de développement de la commune s'est poursuivi en 2018 par :

- ❖ la restauration et la mise aux normes de la salle polyvalente,
- ❖ l'étude du projet de création de 2 appartements dans une des maisons du bourg,
- ❖ l'étude du projet de réfection de la place de Ridoux,
- ❖ l'opération dénomination des voies et numérotation des habitations

INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE



Novembre, la commune a inauguré la nouvelle salle polyvalente (pour les nostalgiques : Le Préau !!!). La structure créée au début des années 80 ne répondait plus aux normes de sécurité et avait aussi besoin d'un bon rafraichissement au niveau visuel et fonctionnel. Rénovation totale avec suppression des marches pour aménager un plain-pied pour les personnes à mobilité réduite, inversion office et toilettes : les toilettes ne donnent plus directement sur la salle et la position de l'office permet un accès direct au bar.



Le 26 Mai, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs Députés au Parlement Européen.

La nouvelle salle a reçu un très bon accueil par les habitants lors de sa première utilisation à l'occasion de la fête patronale du mois de juin.

Sur invitation de M Le Maire, les présidents des associations locales ont participé à l'inauguration en présence de Mme Nathalie Guyot-Juin sous-préfète de Mauriac et de nombreux élus des communes avoisinantes : Mme Martinière présidente de CCPG, M Boisset Maire de Riom-Es-Montagnes, M Mage Maire de Condat, M Mercier Adjoint à Mme Le Maire de Trizac, M Pallut Maire de Chanterelle, M Pouget Maire d'Apchon.

Coût total de l'opération : 167484€/HT honoraires compris, subventionné à hauteur de 63% par l'Etat (DETR) 39085€, Le conseil régional 35075€, le conseil départemental 30000€ et une prime énergie de 2018€.

Bientôt, la salle va être équipée d'un four électrique et de chariots pour la manutention des tables et des chaises.

TRAVAUX AU VILLAGE DE RIDOUX

Travaux d'enfouissement des réseaux : lignes électriques effectués par le Syndicat d'Energie du Cantal sans contrepartie financière de la commune, éclairage public 10068€, lignes téléphoniques 4318€.

Travaux routiers : terrassement, aménagement de surface, réfection du réseau d'eaux pluviales, cheminement piéton menant à la fontaine attribués à l'entreprise RMCL pour un montant de 57 654€/HT

Ces travaux vont permettre aux riverains de mettre leur assainissement aux normes. Pour cela, la commune a cédé du terrain pour faciliter l'implantation des fosses.

Les travaux ont commencé 3^{ème} semaine de Janvier.

TRANSFORMATION D'UNE MAISON DU BOURG EN 2 LOGEMENTS LOCATIFS

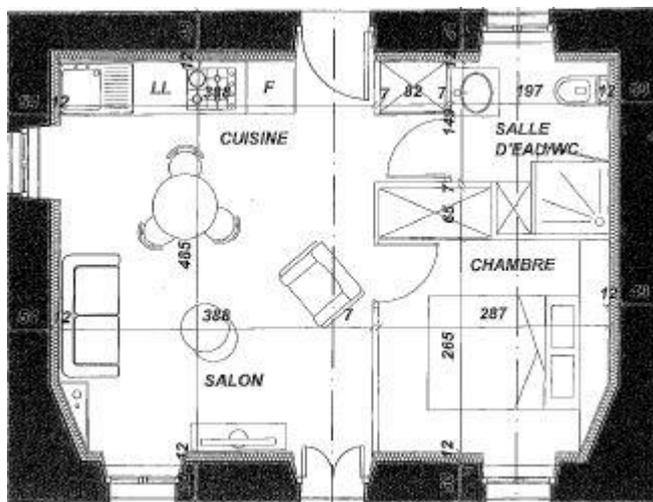
Il s'agit d'un bâtiment construit en pierres de pays avec une étanchéité en toiture terrasse (ancienne maison BAPT).

Les murs en pierre sont en bon état mais les planchers bois sont en mauvais état ainsi que la dalle béton de la toiture qui a subi des détériorations.

Le souhait de la municipalité est de diviser en deux le bâtiment en réalisant un appartement en Rez-de-jardin et un appartement en R+1 avec en Rez-de-chaussée un espace divisé pour faire des locaux de rangement indépendants pour chaque appartement. La municipalité a acquis un terrain près du bâtiment pour y créer un parking aménagé pour les locataires.

Après consultation et délibération du conseil municipal, la maîtrise d'œuvre de cet ouvrage a été confiée au cabinet « Ligne droite A ».

Le plan de financement a été voté comme suit (HT) : travaux 182 950€, honoraires 13 940€, TOTAL 196 890€



Démolition, terrassement, gros œuvre, ravalements extérieurs 43884€, charpente métallique, serrurerie 17400€, Etanchéité 8987€, menuiseries extérieures et intérieures 44404€, isolation, peinture, revêtement de sol 31115€, carrelages, faïences 11090€, plomberie, sanitaires 9920€, électricité, chauffage 16150€, maîtrise d'œuvre 13940€.

Subventions sollicitées par la commune : DETR de l'Etat 25% 49 222€ / Contrat de ruralité de l'Etat 10 000€ / Fond Cantal Solidaire du conseil départemental 25% 49 222€ / conseil Régional 25% 49 222 euros. Fond propre communal 39 224€

AUTRES TRAVAUX

3^{ème} et dernière tranche des travaux devant être réalisés par le Syndicat d'Energie du Cantal avec indication du fond de concours de la commune pour 2019 :

Remplacement des lampes à vapeur de mercure 2226€, enfouissement de l'éclairage public : Le Perthus 4134€, La Laubie 431€, enfouissement du réseau téléphonique Cheyrange 1867€, candelabre Mont-de-Bélier 636€, Bélier études non terminées, Le Muratet travaux presque terminés.

Travaux de rafraîchissement des peintures de l'immeuble « Bouvelot ». Après la pose de fenêtres double vitrage au 1^{er} étage et le changement de la porte de la buanderie par l'entreprise Pougalan, l'entreprise Val Peinture va effectuer d'autres travaux de rénovation.

VISITE DE Mme LA SOUS-PREFETE NATHALIE GUILLOT-JUIN (Avril 2018)

Le 4 avril, sur invitation de M le Maire Gilbert MOMMALIER, de l'équipe municipale et de l'entreprise BIOVITIS, Nathalie GUILLOT-JUIN, sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac et Patrick SARRITZU secrétaire général se sont rendus à Saint Etienne-de-Chomeil pour découvrir la commune.

La matinée a débuté par la présentation de la municipalité : 27 villages, 2800 hectares, un Centre de secours CPI, 19 agriculteurs dont 5 en agriculture biologique et 4 producteurs fermiers et plusieurs entreprises, les réalisations menées

en 2016-2017 parmi lesquelles : le cœur de village, la rénovation du presbytère avec création de deux appartements locatifs, la restauration du retable de l'église, la sécurisation de l'église et la création du site internet de la commune.

Puis l'examen des principaux dossiers en cours avec explication des difficultés rencontrées pour certains projets : la création d'une micro-crèche en attente d'agrément de la CAF, la mise aux normes et réagencement de la salle polyvalente, l'installation d'une vitrine sécurisée dans l'église, la réfection de la place de Ridoux, la restauration d'un bâtiment du bourg pour création de 2 studios locatifs, le projet intercommunalités de « Via ferrata » en partie sur la commune.

Quatre porteurs de projets sur la commune ont répondu à l'invitation de M le Maire et ont présenté leur dossier aux élus : M DURDU pour un projet d'ouverture de chambres d'hôtes dans le bourg, M GAREL et Mme LENGLET avec un projet de maraîchage à Chassagne, Mme GOYON pour un projet agro-touristique à La Laubie et Mme VIEIRA DE SOUSA paysan boulanger pour construction d'un fournil à Chassagne.



Mme la sous-préfète très intéressée par les projets de la commune et des nouveaux habitants a précisé qu'elle sera attentive au suivi des dossiers et se renseignera directement sur certains points bloquants.

La matinée s'est poursuivie par la visite de la commune et de l'entreprise BIOVITIS, spécialisée dans la production de microorganismes. Mme la sous-préfète, le secrétaire général et les porteurs de projets ont été reçus par M J.Y BERTHON et M V GERBE, lesquels ont présenté la société : l'historique, les installations, les développements à venir.

ADRESSAGE : dénomination des voies et numérotation des habitations

La première phase, d'élaboration du plan de dénomination des voies et de numérotation des habitations est terminée et a fait l'objet d'une validation par La Poste et d'une délibération lors du conseil municipal du 20/11/2018. Un courrier explicatif et une attestation de modification d'adresse ont été envoyés à chaque propriétaire, locataire. Les panneaux de signalisation manquants ou en mauvais état des noms des villages, des noms des voies (29), les plaques de numérotations (262) seront posés par les employés municipaux.



Coût du projet : Le devis de La Poste s'élève à un montant de 2700€/HT incluant les prestations suivantes : rapport méthodologique, audit et conseil, vérification ponctuelle sur le terrain (facteur référent), mise à jour de la base d'adresse et de la cartographie du territoire. Les coûts d'achat des plaques de villages, de rues et de numérotation s'élèvent à 4496€.

Le Bourg Route des 3 tilleuls Chemin du Bachou Chemin du Pichirou Chemin des Roucougues Route du Mont-Redon Route d'Algères Quartier des Pradis	La Laubie Chemin de la Sagne Albagnac Route du Lac Route des Sucrs Froids Clavières Route des Brougues Impasse de la Garde Impasse du Pigeonnier	Chavaillac Route des Séquoïas Impasse de la Barriade Place du Four Ridoux Route de l'Aire Place du Noyer Chemin des Agathes	Le Perthus Route du Moulin Chemin du Petit Tunnel Impasse du Mont Romeix Route du Charron Chemin de La Micoulo Chemin du Sambard Chemin de la Pierre du Tilleul
---	---	--	---

MICRO-CRECHE

Rappel : Mai 2015, l'association « Petit à petit » de Saint Etienne fait remonter des besoins ponctuels et réguliers d'une structure d'accueil d'enfants jusqu'à 6 ans et la commune de Saint Etienne disposant des locaux de l'ancienne école, se positionne pour accueillir une micro-crèche ou autre type de mode de garde.

L'étude des besoins réalisée par la communauté de communes du Pays Gentiane en partenariat avec la CAF, la MSA et le conseil départemental permet de constater qu'il existe un besoin réel pour ce type de garde, mais ne permet pas de valider la commune de Saint Etienne comme lieu propice à sa création.

Selon la recommandation de la CAF qui souhaite que le bâtiment soit au plus près de la départementale, un certificat d'urbanisme est obtenu concernant un terrain sur le village de Neuville et une étude complémentaire est demandée à la CCPG concernant le flux de véhicules empruntant la D3.

Suite à la présentation de la dernière étude de la CCPG sur le dispositif de mode de garde de jeunes enfants lors de la réunion du 11/12/2018 initiée par Mme La Sous-Préfète, regroupant différents élus et acteurs du territoire, il est démontré au regard des différents éléments analysés, que la commune de Riom-ès-Montagnes doit être la localisation

privé pour implanter cette structure. (A noter que l'intégration dans le périmètre de la CCPG des 4 nouvelles communes : Chanterelle, Condat, Montboudif et Saint Bonnet de Condat à partir de Janvier 2019 est prise en compte dans l'étude).

Conclusion : il n'y aura pas d'implantation d'une structure d'accueil sur la commune de Saint-Etienne

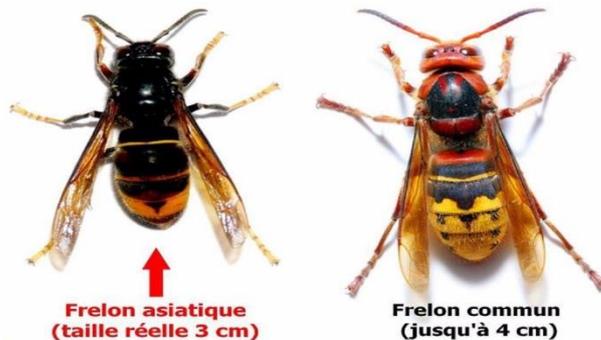
----- LA MAIRIE VOUS INFORME -----

LE FRELON ASIATIQUE

A l'initiative des **organismes professionnels apicoles** et de la **FREDON Auvergne**, un **plan d'action visant à lutter contre le frelon asiatique** a été élaboré. Soutenu financièrement par la **DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes**, ce programme est construit autour d'un **dispositif de surveillance** visant à établir une cartographie de la répartition du frelon asiatique qui nous permettra de suivre son expansion sur notre territoire. Par ailleurs, il projette **l'encadrement et l'accompagnement des actions de lutte**, notamment la destruction des nids de frelon asiatique.

Le dispositif de surveillance du frelon asiatique sur le territoire auvergnat s'appuie sur un **réseau de 368 référents volontaires** (apiculteurs, agents communaux, élus, ...) qui ont été formés par la **FREDON Auvergne** à la reconnaissance de cet insecte et aux procédures de signalement et de gestion des nids de frelon. S'il en existe sur notre territoire, en cas de suspicion de présence du frelon asiatique, nous vous invitons à vous adresser à la mairie qui vous mettra en contact avec le référent de la commune, sinon vous pouvez joindre la **FREDON Auvergne**.

Pour plus de renseignements (comment le reconnaître, que faire...), se reporter au site internet rubrique « la mairie vous informe » ou contacter le secrétariat de mairie.



INTERNET



Les travaux de déploiement et d'amélioration du haut débit internet (installation du faisceau hertzien avec parabole sur le local Orange de la commune, migration à la nouvelle technologie « DSLAM » au niveau du central téléphonique et de l'ensemble des abonnés) se sont terminés fin février 2018 et la plupart des habitants ont pu accéder à un débit de 9MB/S (au lieu de 2MB/S).

Plus on s'éloigne du Bourg, plus le débit peut diminuer, soit à cause de la distance de la parabole, soit à cause de la qualité de la ligne téléphonique. Le conseil départemental et la région s'étant engagés à fournir un débit d'au moins 8Mb/s à chaque foyer, n'hésitez pas à contacter votre fournisseur d'accès pour signaler votre problème.

LE RECENSEMENT

Cette année, St Etienne est éligible à la campagne de recensement qui se déroule du 17 janvier au 16 février. La démarche est importante car elle conditionne entre autres, les dotations de l'état aux communes.

Mme Paule FONTEILLE, agent recenseur pour la commune, passera à votre domicile en présentant sa carte de recenseur délivrée par la commune. Cette carte tricolore est une carte officielle et porte la mention "République française". Le recensement est gratuit.

Le recenseur vous expliquera les démarches à suivre, vous délivrera les formulaires à remplir et pourra vous y aider. Vous choisirez de répondre sur internet ou sur les formulaires papier. Si vous répondez sur les formulaires papier, l'agent recenseur viendra avec vous d'un rendez-vous pour récupérer ces documents.

Après la collecte, la commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet y arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'échange et de soutien destinés aux futurs parents et parents de jeunes enfants ainsi qu'aux assistantes maternelles. Le RPE est le fruit d'un travail conjoint mené entre la Communauté de Communes du Pays Gentiane, la fédération Familles Rurales du Cantal, la CAF du Cantal, la MSA Auvergne et le Conseil Départemental du Cantal. Le relais est géré par la fédération Familles Rurales du Cantal. Les animations du Relais se déroulent dans des espaces ludiques, adaptés à la petite enfance et sont encadrés par l'animatrice. Les enfants accompagnés de leur parent, assistante maternelle ou garde à domicile peuvent, à leur rythme, participer à des ateliers d'éveil et découvrir un nouvel environnement de socialisation.



Les horaires des temps d'animation sont les suivants (Hors vacances scolaires) :

- RIOM ES MONTAGNES / Mairie / Mardi : 10h00 à 11h30 / Jeudi : 10h00 à 11h30
- ST ETIENNE DE CHOMEIL / Salle Polyvalente / 1 vendredi/mois de 10H00 à 11H30
- MENET / Ecole / 1 lundi/mois

Retrouvez le planning sur <http://www.pays-gentiane.com/vivre/relais-petite-enfance/les-temps-collectifs/> Contact : rpe.paysgentiane@orange.fr, Tél. 04-71-67-40-95, FB : Relais petite enfance pays gentiane

----- MANIFESTATIONS – ANIMATIONS -----

LA SAINTE-BARBE



Janvier 2018 - Médaille de bronze pour Gérard
3 nouveaux : Annaïg Bournigault, Martin Galvaing,
Mélanie Mommalièr



Janvier 2019 - 3 nouvelles recrues,
Antoine Mommalièr, Pierre Galvaing,
Sébastien Veysièr

La cérémonie a débuté par la visite du centre de secours avec le Capitaine Lionel CAMBON représentant le SDIS d'Aurillac, qui a constaté l'effort de la commune avec la pose de fenêtres double vitrage et prochainement avec le changement de la porte. Le capitaine s'est engagé à faire remonter la demande de la mairie pour la rénovation de l'intérieur du centre (peinture, sol, wc, séparation des vestiaires hommes, femmes). La cérémonie s'est poursuivie avec un dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts et une minute de silence en hommage aux pompiers morts en service commandé.

La réception a eu lieu à la salle du conseil, en présence du Capitaine CAMBON d'Aurillac, de représentants des centres d'incendie et de secours voisins Champs, Mauriac, Riom et Ydes : des familles et des élus.

Le chef de centre M Guy MOMMALIER a résumé l'activité de l'année écoulée : 18 interventions réalisées et 5 non assurées puis a présenté 3 nouvelles recrues : Antoine MOMMALIER, Pierre GALVAING et Sébastien VEYSSIERE, ce qui amène à 11 le nombre de sapeurs-pompiers pour la commune. M le Maire Gilbert MOMMALIER a précisé qu'il était très fier d'avoir une équipe si engagée et espère que le recrutement de jeunes va continuer. Le Capitaine Lionel CAMBON a souligné que cet engagement citoyen n'était rendu possible que grâce à l'adhésion et la bienveillance des familles.



EXPOSITION PEINTURE (Août 2018)

Sur invitation du conseil municipal, de nombreux habitants de la commune et touristes ont assisté au vernissage de l'exposition des peintures de Chantal SELOT et d'Alain VILCOQ artistes locaux qui s'est déroulé en présence de Valérie CABECAS conseillère départementale, François BOISSET Maire de Riom et d'élus de St Etienne.

Prévue initialement du 30 juillet au 12 août et suite à une bonne fréquentation, l'exposition a été prolongée jusque mi-septembre.

INVENTAIRE PARTICIPATIF DU PETIT PATRIMOINE BÂTI

Depuis 2013, le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne réalise un inventaire du petit patrimoine bâti non protégé sur 147 communs de territoire du Parc.

Objectifs :

- Découvrir, re-découvrir, valoriser le petit patrimoine,
- Sensibiliser, impliquer les habitants
- Cartographier, réaliser des fiches descriptives et renseigner une base de données générale.

Ces données doivent être mises à la disposition de la commune et des habitants

Dans le cadre de cette démarche, la commune de St Etienne a été choisie en 2018 pour la réalisation de cet inventaire.

Le projet s'est déroulé en 3 ateliers encadrés par Emilie stagiaire et Jérémie du Parc des Volcans

- Atelier 1 : réunir les habitants, définir ce qu'est le petit patrimoine bâti, expliquer la démarche, présenter la méthodologie, faire un 1^{er} test avec la Fontaine du Bourg.
- Atelier 2 : répartir les participants en groupes, leur attribuer des secteurs géographiques, identifier les éléments déjà répertoriés
- Atelier 3 : présenter le bilan.

Une vingtaine de stéphanois ont participé au projet et recensé l'ensemble des objets présents sur le périmètre de la commune, tels que : croix, fours, fontaines, moulins, ponts, pigeonniers, etc. Pour chaque élément identifié, les caractéristiques suivantes ont été précisées : description générale, lieu-dit, époque, datation, propriété, matériaux, urgence préservation, importance travaux, photos, etc.

Bilan : 61 objets ont été répertoriés et répartis en 6 familles :

- Patrimoine artisanal et industriel : forge, scierie, four à pain, bassin à chanvre
- Patrimoine civil : monument aux morts, ponts, pigeonniers
- Patrimoine hydraulique : bassins, canalisations, fontaines, lavoirs, moulins à eau, puits, sources aménagées
- Patrimoine mixte : fontaine-lavoir-abreuvoir
- Patrimoine religieux : chapelle, croix de chemin, croix de cimetière
- Patrimoine agricole : abreuvoirs, foirail... (non inventorié dans la base de données)



TOUR DU CANTAL PEDESTRE (Juillet 2018)

Vendredi 13 juillet, nouvelle étape du tour de Cantal Pédestre à St Etienne de Chomeil.

Après un accueil, café et petits gâteaux, bien apprécié lors de l'inscription, une soixantaine de marcheurs venus de tout horizon se sont retrouvés au départ, prêts à parcourir un des deux circuits d'environ 12 et 20km préparés par les élus et les bénévoles. Au bout des 7 premiers kilomètres, tous les randonneurs et organisateurs se sont rejoints pour pique-niquer au Mont de Bélier près du lac, en commençant par un apéritif offert par la municipalité, puis chacun a repris la « route », selon le parcours choisi.

Pour la 1^{ère} partie du 20KM et après la pause déjeuner, ils descendirent d'une altitude de 925m à 542m et furent récompensés de leurs efforts à l'arrivée au très beau petit village de Voussaire. Puis remontée vers le Rocher d'Urlande situé à 926m avec traversée des villages de Ridoux et de Chavillac, pour une autre récompense: une vue panoramique à 360 degrés sur les monts du Cantal, les orgues, la Corrèze, le Puy de Sancy, etc.



Dans l'après-midi, les visiteurs ont pu découvrir l'apiculture, se détendre à la pétanque et assister à un concert/spectacle des « Voix d'hommes » organisé par l'association C.M.T et en fin de journée, beaucoup de marcheurs sont restés pour partager avec plus de deux cents autres personnes, un repas chaleureux organisé par le comité des fêtes. Après la projection du film de l'étape très applaudi et après le feu d'artifice du 14 juillet, la fête a continué tard dans la nuit avec un bal pour tous.

La municipalité remercie les participants, les bénévoles, les agriculteurs qui ont participé au balisage du parcours et le comité des fêtes pour avoir contribué au succès de cette belle journée.



CCAS – Un repas de Noël (Décembre 2018)

le CCAS (Centre communal d'action sociale) et M le Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil ont organisé un repas pour les personnes de la commune de 70 ans et plus. Une trentaine de convives ont répondu présent et se sont retrouvés à la salle polyvalente : invités, accompagnants, membres du CCAS, pour partager un repas de fête, préparé et servi par l'équipe du restaurant local Les Glycines, dans une joyeuse ambiance collégiale. Les personnes n'ayant pu se déplacer pour des raisons de santé ont reçu un colis de Noël.

LES 100 ANS D'ARTHUR



Le jeudi 6 septembre, la commune, le CCAS, le club des Aînés, les représentants des associations locales, des membres de sa famille, des amis ont fêté les 100 ans d'Arthur Dupont. Arthur a reçu de nombreux cadeaux de ses proches et des associations.

Né en Juillet 1918, dernier d'une famille de 16 enfants, loué dans les fermes dès l'âge de 7 ans, mobilisé en 1939, fait prisonnier, envoyé en camp de travail en Allemagne, 3 évasions, libéré par les américains, Arthur reprendra le cours de sa vie à Saint-Etienne en compagnie de Trompette sa chienne dans la maison natale de Compiers où il habitait encore depuis peu. Passionné de Chasse et de pêche, il côtoyait encore récemment les jeunes pêcheurs.

Malheureusement, suite à la perte totale de la vue, Arthur a dû quitter son foyer pour être accueilli à la maison de retraite de Saignes.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE, « **Ceux de 14-18 racontent** »

Les stéphanois sont venus nombreux se recueillir autour du monument aux morts pour célébrer le centenaire de la guerre 14-18. Après la lecture par M Le Maire de l'hommage aux morts pour la France et le dépôt de gerbe une vidéo a été projetée dans la salle du conseil pour marquer cet événement.

«L'originalité du film (fiction-documentaire) tire sa force de l'association de textes très forts (Henri Barbusse, Henry Bataille...) écrits par leurs auteurs dans les tranchées sur des images de monuments. Ce film est un moyen de remettre à l'honneur ces monuments, parfois modestes, souvent ignorés, honorés en comité trop restreint, une fois l'an, le 11 novembre mais qui, pour nos grands-parents (ou arrière-grands-parents) devaient être la trace indélébile des horreurs et des souffrances que chaque famille a vécues».



CONCERT ET CRECHE DE NOËL

Les « Troubadours de l'Artense » de Champs-sur-Tarentaine interprétant des chants de Noël, des chansons françaises et des chants en patois.

LA FETE PATRONALE

Des semaines de travail pour l'association C.M.T : Colette, Noëlle, Gérard, Jean-François, Jean-Paul et un résultat toujours aussi superbe. Cette année, la crèche de St Etienne s'inspire de la fête patronale. Des manèges, un char fleuri suivi par les enfants du village et sur le « couderc » des animations de tradition : jeu de quilles, chamboule-tout et mât de cocagne où sont disposés jambons et cadeaux, rassemblent tous les habitants sous la bienveillance de l'âne et du bœuf.



AUTRES ANIMATIONS 2018 TOUT EN IMAGES

A LA RECHERCHE DES ŒUFS ET DU TRESOR



LA FETE PATRONALE



MARCHE DE NOËL et TELETHON



Commune, associations, bénévoles, donateurs se sont tous mobilisés pour le TELETHON permettant de reverser à l'AFM-Téléthon la somme de 525,60€.

ETAT CIVIL

Naissance : TOM au foyer GUERET FRAGNON 05/18

Mariages : 05/18 Patrick PONS et Catherine CHIVA,
11/18 Hervé CHAUMEILLES et Sandrine LE DORZE

Décès : 03/18 Julienne VERNET née CHAUMEIL, 06/18 Pierre BROUSSAL
08/18 Jacques BEGON, 10/18 Valentine ARRESTIER née DEFLEQUE

Inhumations : 02/18 Bernadette BARBAT, 07/18 Roger HARDOUIN,
07/18 Antoine DUPONT

Mairie de Saint-Étienne-de-Chomeil, 15400, Tél. 04 71 78 32 15,
www.saint-etienne-de-chomeil.fr
stetiennechomeil.mairie@orange.fr

Équipe de publication : Articles rédigés par la municipalité.
IPNS – Ne pas jeter, recycler